

SEANCE DU 6 FEVRIER 2023

Objet :

Garanties prêts CDC
SA PATRIMOINE
Logements sociaux
« Le Cercle »
« Les Jardins de Cruzels »

N° : D - 2023 - 02 - 06 - 05

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien PUJOL, Julien RIBES.

Procurations : Mme Ludivine ALBERT à Mme Géraldine ESCANDE, Mme Marie CHOLLET à M. René COUSIN, M. Claude VIDAL à M. Jean-François GUIBBERT, Mme Laure GIMENO à M. Julien RIBES, M. Olivier MONROS à M. Yann RAMIREZ, Mme Solène PELLE à Mme Marie-Jeanne MULLER.

Absents :

Secrétaire de séance : Mme Béatrice RIERA

Début de séance : 18h30

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Monsieur le Maire informe le conseil d'une demande de la SA PATRIMOINE qui réalise les logements sociaux des lotissements « Le Cercle » et « Les Jardins de Cruzels » pour que la commune garantisse les prêts qu'elle contracte sur 50 ans auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de :

- 1 814 000 € pour le lotissement « Le Cercle »,
- 532 202 € pour le lotissement « Les Jardins de Cruzels »

Et demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

A l'unanimité des présents + 6 procurations,

Donne un accord de principe pour accorder la garantie des prêts que la SA PATRIMOINE contracte pour la réalisation des logements sociaux des lotissements « Le Cercle » et « Les Jardins de Cruzels ».

Monsieur le Maire présentera lors d'une prochaine séance de conseil municipal les conventions relatives à chacune de ces garanties.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Le Maire,

Envoyé en préfecture le 08/02/2023

Reçu en préfecture le 08/02/2023

Affiché le

10 FEV. 2023

ID : 034-213401359-20230206-D2023_02_06_005-DE

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault le -8 FEV. 2023

Et publication ou notification

Du 10 FEV 2023

Le Maire :



Béatrice RIERA



Jean-François GUIBBERT